RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

ABC INGE
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 2 000 euros
Siège social : 1950 avenue du Maréchal Juin
Le Polygone Bât A
30900 NIMES
821 886 132 R.C.S. NIMES

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 25 FEVRIER 2025

L'an 2025,
Le 25 février,
A 14 heures,

Monsieur Patrice MAUVIOT, demeurant [redacted]

Propriétaire de la totalité des 200 parts sociales de 10 euros composant le capital social de la Société **ABC INGE**,

Associé Unique et seul gérant de ladite Société,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- **Transfert du siège social,**
- **Modification corrélative des statuts,**
- **Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.**

PREMIERE DÉCISION

L'Associé Unique décide de transférer le siège social du 1950 avenue du Maréchal Juin, Le Polygone Bât A, 30900 NIMES au 13 rue Fernand Pelloutier 30900 NIMES à compter et à effet rétroactif du 1er octobre 2024 et, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

Article 4 - Siège social

"Le siège social est fixé : 13 rue Fernand Pelloutier 30900 NIMES."

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Monsieur Patrice MAUVIOT
Associé Unique

[redacted]